



# Déclarations et Discours

---

Nº 83/3

## LES RELATIONS DU CANADA AVEC ISRAËL ET LE DIFFÉREND ISRAËLO-ARABE

Discours de M. Allan J. MacEachen, vice-premier ministre et secrétaire d'État aux Affaires extérieures, devant la Conférence annuelle du Comité Canada-Israël, à Ottawa, le 16 mars 1983.

Je me réjouis de l'occasion offert par cette conférence de renouveler les contacts que j'entretenais avec le Comité Canada-Israël pendant mon séjour antérieur aux Affaires extérieures de 1974 à 1976. Je veux aujourd'hui vous parler des relations entre le Canada et Israël et du différend arabo-israélien. Il n'est cependant pas dans mon intention de couvrir tous les aspects de ces sujets très vastes puisque je viens tout récemment de faire une déclaration détaillée à ce sujet devant le Comité permanent des Affaires étrangères du Sénat, le 17 février, et que j'ai de nouveau traité la question hier devant le Comité permanent des Affaires extérieures et de la Défense nationale de la Chambre des communes. Je veux tout simplement en souligner certaines des composantes.

Notre intérêt à l'égard d'Israël revêt un caractère spécial. Les liens étroits qui unissent nos deux pays remontent à de nombreuses années. Nous avons appuyé la création de l'État d'Israël en 1948 et nous y avons établi une mission diplomatique en 1954. À titre indicatif de l'intérêt que nous portons à Israël, notre ambassade constitue maintenant environ la sixième plus importante représentation diplomatique dans ce pays.

Au fil des ans, le Canada a développé de solides relations avec Israël et aussi une amitié fondée sur la compréhension et la franchise. Je suis convaincu que ces deux qualités nous ont donné une meilleure perspective des aspirations et des préoccupations des Israéliens et, en contrepartie, qu'elles ont aidé ces derniers à comprendre comment les Canadiens voient Israël. À cet égard, la contribution du Comité Canada-Israël à ce dialogue est fort appréciée.

La visite officielle que j'ai effectuée en Israël en 1976 m'a fait comprendre la vitalité de la démocratie israélienne et l'enthousiasme qui est typique des Israéliens. Ce ne sont pas là des choses qu'on oublie facilement, pas plus d'ailleurs que le sens de l'histoire qui imprègne la vie quotidienne des habitants d'Israël. J'ai trouvé mémorable l'histoire ancienne que l'on revit dans la ville sainte de Jérusalem. Il y a également une histoire plus récente, celle de l'holocauste, dont témoigne Yad Vashem afin que nul n'oublie les horreurs que l'homme a infligées à ses semblables. Enfin, j'ai pu voir s'écrire l'histoire quotidienne de l'affrontement incessant entre Arabes et Israéliens.

De quelle façon ont évolué nos relations avec Israël durant l'intervalle de sept ans depuis mon départ des Affaires extérieures? Je constate que l'amitié fondamentale

Les relations  
avec Israël

entre les deux pays n'a pas changé et que les engagements fondamentaux du Canada et des Canadiens ont résisté à l'épreuve du temps. Les contacts et le dialogue se poursuivent à tous les niveaux.

Bien sûr, quelques différences nous séparent, notamment certaines fort importantes en ce qui concerne diverses initiatives israéliennes dans le conflit israélo-arabe, comme le ministre des Affaires étrangères d'Israël, M. Shamir, et moi-même l'avons clairement indiqué lors de notre rencontre aux Nations Unies l'automne dernier. Nous avons alors discuté de divers aspects du conflit — l'invasion israélienne du Liban, l'occupation de Beyrouth Ouest, l'initiative Reagan et le Sommet de Fez — sur lesquels nous sommes en désaccord. Nous avons aussi discuté de l'accélération des implantations israéliennes, et je faisais valoir qu'à notre avis ces actions étaient contraires au droit international et préjudiciables au processus de paix. Nos divergences de vues ne portent cependant pas atteinte à l'appui que nous accordons à l'existence même d'Israël, contrairement à ce que certains ont suggéré, pas plus qu'elles ne mettent en cause nos rapports fondamentaux.

Il y a toujours eu des échanges actifs entre nos peuples, échanges dont le nombre a d'ailleurs doublé depuis 1977, se traduisant par quelque 40 000 à 50 000 visiteurs annuellement de part et d'autre. Dans bon nombre de cas, ces visites ont un caractère surtout familial, mais beaucoup constituent des voyages d'affaires ou des voyages d'ordre professionnel. Il est bon de constater que les visites parlementaires se font plus nombreuses. Au sein de notre Chambre, un groupe parlementaire de l'amitié canado-israélienne a été créé et la Knesset israélienne compte un groupe analogue.

Sur le plan officiel, nous avons élargi des relations déjà étendues. Il existe maintenant un réseau d'accords et d'ententes qui n'était pas encore en place lorsque j'avais visité Israël. Ces instruments visent le commerce, l'agriculture, la recherche industrielle, la santé, les relations culturelles et la cinématographie. Nous avons même participé à un projet tripartite. Lorsque j'avais rencontré feu Yigal Allon, alors ministre des Affaires étrangères, nous avons parlé d'établir un comité mixte du commerce, initiative que je favorisais. Nous avons maintenant deux organismes de ce genre, un Comité mixte économique et un Comité mixte agricole. Ces deux comités se sont réunis l'an dernier, l'un en Israël et l'autre au Canada. Je suis heureux d'annoncer aujourd'hui, au nom de mon collègue, M. Edward Lumley, ministre de l'Industrie et du Commerce, que des crédits ont été approuvés en vue d'aider, de concert avec Israël, la création d'un institut qui fera la promotion de la recherche et du développement industriels coopératifs au Canada et en Israël. Cette initiative a beaucoup bénéficié du travail accompli par M. Herb Gray qui, en sa qualité de ministre de l'Industrie et du Commerce à l'époque, signa le 16 janvier 1982 la lettre officielle d'entente à ce sujet lors d'une visite officielle en Israël.

**Visites  
officielles**

Nous avons périodiquement échangé des missions dans le but d'améliorer nos échanges commerciaux. À ces missions s'ajoutent également des visites régulières au niveau

ministériel, et d'ailleurs nous attendons avec plaisir le ministre de l'Industrie et du Commerce israélien, M. Gideon Patt.

Comme je l'ai déjà indiqué au Comité du Sénat, j'espère et je compte bien visiter certains pays du Moyen-Orient, y compris Israël, au cours de l'année. Je veux effectuer ce voyage car d'importants changements sont survenus depuis ma dernière visite dans la région, changements qu'il faut voir de première main si l'on veut bien comprendre les réactions des pays concernés aux événements qui les touchent.

Je considère que cette nouvelle visite en Israël réaffirmera l'engagement fondamental du Canada à l'égard de la nation israélienne. Nous avons constamment appuyé son existence comme État indépendant dans la région et à l'abri des menaces. C'est là une composante fondamentale de notre politique du Moyen-Orient, composante qui n'est pas appelée à changer. D'ailleurs, en raison de notre engagement, nous avons parfois été très loin dans l'appui diplomatique que nous avons accordé à Israël. À titre d'exemple, quand l'existence d'Israël et sa légitimité étaient mis en cause dans des instances internationales, nous nous sommes fermement opposés à de tels efforts pour miner la position d'Israël.

#### Appui canadien

Ces derniers mois, il y a eu trois tentatives pour priver Israël de sa qualité de membre d'organismes des Nations Unies, soit à la Conférence générale de l'Agence internationale de l'énergie atomique (A.I.E.A.), à la Conférence plénipotentiaire de l'Union internationale des télécommunications et à l'Assemblée générale des Nations Unies. Nous ne nous sommes pas uniquement opposés énergiquement à ces tentatives en raison de notre adhésion aux principes de l'universalité, mais dans certains cas nous avons pris l'initiative afin de défendre ce principe. Par exemple, à la Conférence de l'A.I.E.A. en septembre dernier, le Canada et d'autres États ont réussi à rallier le tiers des voix nécessaires pour défaire une résolution appelant l'expulsion d'Israël de l'Agence en raison de son attaque contre les installations nucléaires iraqiennes. Malheureusement, à la fin de la Conférence, une décision irrégulière sur un point de procédure suite à un vote tardif d'une délégation, qui brisa une égalité des voix à 40 pour et 40 contre, entraîna le rejet des créances d'Israël pour cette conférence uniquement. Le Canada et seize autres États quittèrent la Conférence en signe de protestation.

Il est un autre point à souligner en ce qui concerne les centaines de résolutions présentées au sein du système des Nations Unies. Le Canada ne rédige pas ces résolutions et n'a donc aucun contrôle sur leur contenu. Par conséquent, nous ne les considérons pas comme un véhicule adéquat pour exprimer la politique canadienne, même si nous tenons compte, au moment de voter, de la portée et de l'équilibre fondamentaux de chaque résolution.

Je me souviens qu'en 1976, l'ex-premier ministre Yitzhak Rabin avait fait observer que, de l'extérieur, le conflit entre Arabes et Israéliens semble beaucoup plus simple

et beaucoup plus susceptible de résolution qu'il ne l'est malheureusement en réalité. Je ne sais si les Canadiens ont jamais partagé ce point de vue (et j'en doute vu notre longue expérience des opérations de maintien de la paix au Moyen-Orient), mais les événements qui se sont produits depuis 1976 ont certainement montré les obstacles qui parsèment le chemin vers un règlement pacifique. Les problèmes dont nous discutons en 1976 n'ont toujours pas été réglés ; ils restent ainsi au nombre des questions qu'il faut résoudre avant que le processus de paix ne puisse progresser. En Israël, j'ai eu de longs entretiens sur le rôle central des résolutions 242 et 338 comme fondement d'un règlement pacifique, et sur la nécessité que ses voisins arabes reconnaissent Israël. J'ai aussi discuté de la nécessité du retrait israélien des territoires occupés en 1967, des obstacles à un règlement pacifique que dressait l'implantation de colonies de peuplement dans les territoires occupés et de la nécessité de trouver une solution au problème palestinien, qui reconnaisse les droits des Palestiniens.

Dans ma déclaration au Comité du Sénat, j'ai réitéré nos vues sur ces diverses questions qui vous sont bien connues. J'ai fait part de ces vues non seulement dans les milieux parlementaires mais aussi à l'occasion de mes entretiens aux Nations Unies avec le ministre des Affaires étrangères Shamir.

**Initiatives  
de paix**

Depuis les entretiens que j'ai eus en Israël il y a sept ans, de nouveaux éléments se sont ajoutés à la question du Moyen-Orient, notamment les accords de Camp David et l'initiative du président Reagan qui, à notre avis, s'inscrit dans la perspective de Camp David et mérite d'être appuyée. Le traité de paix israélo-égyptien qu'ont engendré les accords de Camp David est l'un des rares éléments positifs de l'écheveau complexe du problème israélo-arabe et constitue la preuve que la paix est possible entre Arabes et Israéliens lorsque leurs dirigeants se révèlent de vrais hommes d'État, au sens le plus noble du terme. Camp David montre aussi combien le chemin de la paix est imprévisible. Ni le premier ministre Rabin ni moi-même n'avions pensé qu'un tel traité pouvait être à portée de la main lorsque nous en avons discuté.

Au cours de l'année qui s'est écoulée depuis votre dernière conférence annuelle, des événements de grande portée se sont produits, événements qui ont marqué non seulement les relations d'Israël avec ses voisins arabes et les territoires occupés, mais aussi Israël même.

Les promesses que renfermait le traité de paix entre l'Égypte et Israël ne se sont pas encore complètement réalisées.

**Le problème  
palestinien**

Bien qu'il revête encore plus d'importance qu'auparavant, le problème palestinien reste entier et ce, malgré que tous reconnaissent, y compris Israël, que les Palestiniens ont des droits légitimes et des exigences justes (pour utiliser le langage de Camp David) et qu'il existe diverses propositions, par exemple l'initiative Reagan, qui pourraient servir de base aux négociations. Quant à nous, nous continuons d'appuyer le droit du peuple palestinien de participer pleinement aux négociations sur son avenir

ainsi que son droit à une patrie, dans un territoire clairement défini, soit la rive occidentale et la bande de Gaza. Nous n'excluons aucune option qui s'offre aux parties à la table de négociation.

La récente réunion du Conseil national palestinien à Alger n'a malheureusement pas donné aux chefs palestiniens un mandat de négociation clair, même si cela laissait entrevoir que, grâce à quelques encouragements, un certain mouvement dans le processus de paix pourrait s'opérer.

Le rôle de l'O.L.P. (Organisation de libération de la Palestine) dans les négociations continue de susciter des controverses. Comme nous l'avons dit clairement, nous n'acceptons pas la prétention de l'O.L.P. d'être le seul représentant légitime du peuple palestinien, rôle que nous n'envisageons aucunement de lui reconnaître. Nous nous demandons d'ailleurs comment l'O.L.P. peut, de façon utile, participer à de telles négociations aussi longtemps qu'elle refuse d'accepter le droit d'Israël à l'existence à l'intérieur de frontières sûres et reconnues. Toutefois, en raison de l'importance de l'O.L.P., nous avons gardé le contact au niveau des représentants. Nous croyons en effet que de tels contacts sont valables et qu'il y a lieu de les poursuivre.

En dépit des nombreux sujets d'inquiétude que j'ai mentionnés, je crois qu'on est disposé, non sans quelques hésitations, à entreprendre des pourparlers et, par conséquent, qu'il existe des chances de faire avancer le processus de paix. Par ailleurs, ce mouvement pourrait fort bien s'arrêter si les parties ne font pas preuve d'une plus grande flexibilité. Il se peut alors que nous en soyons à un carrefour.

On a incité le Canada à jouer un rôle plus actif au Moyen-Orient afin d'accélérer le mouvement en faveur de la paix. Certains considèrent que le crédit dont nous bénéficions toujours auprès des parties en cause nous donne la possibilité de chercher à les influencer. Naturellement, nous leur faisons connaître nos vues, aussi bien privément qu'en public. Par contre, nous ne nous faisons aucune illusion sur l'influence que nous pouvons avoir sur les Arabes ou les Israéliens.

On ne peut imposer de paix durable au Moyen-Orient ; elle ne peut être acquise que par la négociation. À cet égard, l'un des principaux problèmes est d'amorcer les négociations entre Arabes et Israéliens. Alors, pour sortir de l'impasse actuelle, il faut trouver la façon d'encourager les parties à amorcer le cheminement qui les amènera face à face.

Malheureusement, l'histoire du conflit arabo-israélien semble caractérisée par le cycle des rendez-vous manqués, suivis d'éruptions de violence, puis de nouveaux efforts de paix. Diverses occasions se sont présentées au cours des derniers mois, mais le créneau du progrès est très étroit et si les parties ne s'empressent pas de saisir ces occasions, le cycle meurtrier peut fort bien se répéter une autre fois. Si certains se réjouissent peut-être d'un tel état de choses, je crois que la grande majorité de la population directe-

ment touchée ne peut que souhaiter une fin honorable et pacifique au conflit, à condition qu'on puisse trouver une solution qui protège les intérêts vitaux de tous.

En conclusion, je tiens à rappeler et à souligner l'événement sans doute le plus marquant qui se soit produit au Moyen-Orient l'an dernier, soit le retrait définitif d'Israël du Sinaï et la remise pacifique de ce territoire à l'Égypte, conformément au traité de paix qu'a suscité Camp David.

Ce geste donne la preuve qu'Israël veut la paix lorsqu'un pays arabe indique qu'il est disposé à négocier. Comme le montre le traité entre Israël et l'Égypte, un règlement israélo-arabe est possible au Moyen-Orient à partir du moment où les deux parties le veulent et à partir du moment où chacun s'efforce de comprendre les aspirations et les craintes de l'autre.

C'est cette réalité que nous devons garder constamment à l'esprit lorsque les événements semblent nous dire qu'il existe un fossé infranchissable entre les adversaires en présence. Cela constitue une lueur d'espoir que nous devrions tous saisir pour aller de l'avant.

---

S/C